

DANS UNE CULTURE DU PROJET ET DE LA CITOYENNETÉ, QUI EST RESPONSABLE DE L'ORIENTATION ?

par Jean-Pierre Boutinet

Professeur à l'université catholique de l'ouest, Angers
IPSA-IRFA

Revue *Questions d'orientation*, n°1, mars 1999, pages 33-43

Projet et citoyenneté représentent deux termes qui, aujourd'hui, dans notre culture postmoderne des années 2000, font fortune. D'un côté, l'inventaire des figures caractéristiques du projet n'est plus à faire, du projet d'orientation au projet de carrière, en passant par le projet de formation, sans oublier le projet d'établissement. Quant à la citoyenneté, sa déclinaison se diversifie sous nos yeux à travers l'éducation citoyenne ou l'entreprise citoyenne, voire la bibliothèque citoyenne, pour culminer dans la citoyenneté européenne. Projet et citoyenneté nous renvoient donc à des préoccupations qui nous sont très proches et familières, leur grande actualité peut nous faire dire que nous sommes là en présence de deux concepts-clés de notre postmodernité. En conférant une importance de premier plan à l'acteur, l'un et l'autre soulèvent la question de leur rôle dans le dispositif de l'orientation : comment le jeune citoyen porteur de projet s'oriente-t-il ?

UNE MÊME FAMILIARITÉ HISTORIQUE

Ces deux préoccupations existentielles qui consistent d'une part à penser librement son devenir, d'autre part à se sentir activement appartenir à la cité dans laquelle on habite, inscrivent l'individu dans un double ancrage temporel et spatial. Elles ont finalement la même origine historique et des destinées culturelles voisines ; en effet, *projet* et *citoyenneté* entretiennent une connivence similaire avec l'époque des Lumières, au cours de laquelle l'individu et la collectivité s'émancipent de toute transcendance et cherche à penser leur propre autonomie d'acteurs désormais responsables. Mais cette capacité à être acteurs se trouvait déjà en ce temps-là loin d'être partagée par tous, elle restait le fait d'une élite soucieuse de définir ses conditions d'émancipation sous la stimulation de penseurs comme Rousseau, l'un des plus illustres à avoir mené une réflexion conjointe sur *projet* et *citoyenneté*. Le projet devient alors pour lui cette condition à partir de laquelle il se sent libre pour explorer des possibles, le fait d'être citoyen le qualifie comme habitant autonome d'une cité émancipée, porteur de droits et de devoirs. Par le fait de s'affirmer dans un projet et de se dire citoyen, il s'agissait de contester, à l'époque, une double transcendance enfermante et jugée désormais désuète, celles de Dieu et du roi.

Associés dans une commune origine et une même destination, ces concepts associés de *projet* et de *citoyenneté* représentent des notions pour des temps de crise lorsque les transcendants sont remises en cause et que les anciens ordres régulateurs n'ont plus cours et incitent à l'exploration de nouveaux possibles. En ce sens, ils sont symptomatiques des temps actuels, et ce n'est sans doute pas un hasard si nous les voyons aujourd'hui ressuscités ensemble en cette fin du 20^è siècle, après avoir connu l'un et l'autre le même relatif effacement tout au long du 19^è siècle et pendant une bonne partie du 20^è siècle. Cet effacement correspond d'ailleurs à la mise en place, par la société industrielle naissante, d'une nouvelle transcendance dans laquelle elle se reconnaissait, exprimée autour de l'idée de progrès technique et social ; c'est armé de cette nouvelle transcendance que le lien social s'est organisé pendant près de deux siècles. On peut donc augurer que le prochain effacement du projet et de la citoyenneté correspondra à la mise en place d'un nouvel ordre social encore actuellement en gestation et donc, pour le moment, bien insaisissable.

Forts de cette lecture historique, si brève soit-elle, nous pouvons donc considérer que *projet* et *citoyenneté* représentent deux préoccupations symboliques des temps actuels pour nous aider à penser de façon chaotique notre devenir dans un environnement sociotechnique qui nous semble avoir perdu ses repères. La croyance en l'idée de progrès, la foi en l'État-providence, le culte de la croissance pour la croissance sont profondément remis en cause, même si certaines apparences demeurent. *Projet* et *citoyenneté* constituent donc les instruments que nous nous donnons pour nous inciter à devoir redéfinir un nouveau jeu de possibles porteur d'une inscription sociale renouvelée.

UNE RELATION PARADOXALE

Par delà les convergences que nous venons de mettre en évidence, ces deux concepts de *projet* et de *citoyenneté* entretiennent entre eux finalement une relation paradoxale. En effet, le *projet* comporte une dimension individualisante à travers l'affirmation d'une singularité sur laquelle il entend s'appuyer. Par un *projet* d'orientation, de carrière ou d'établissement, il s'agit de rechercher pour soi un inédit, de mener sa propre aventure individuelle ou collective en frontière de l'espace social qui nous guette par son conventionnalisme plus ou moins mortifère. De son côté, la *citoyenneté* est soucieuse d'affirmer une appartenance sociale, elle décrit la capacité à être intégré au sein d'un collectif déterminé, à être à sa place dans un environnement social. Il y a donc comme une tension entre *projet* et *citoyenneté*, celle qui existe entre le centrifuge et le centripète, l'expérience du grand large d'un côté, l'épreuve de l'arrimage de l'autre. On peut d'ailleurs se demander si, sémantiquement, une telle tension ne structure pas chacun des deux concepts, en se déployant à l'intérieur de chaque terme, mais en sens inverse pour chacun.

En effet, le *projet* se veut d'emblée expression d'une certaine liberté à devoir se déterminer par soi-même, à se lancer dans l'exploration d'un jeu d'opportunités. Mais, en même temps, il n'est pas apatride, pure aventure ; dans sa verbalisation, dans sa matérialisation, il présuppose une certaine inscription sociale qui va lui conférer sa légitimité et donc exercer sur lui une certaine forme de contrôle, celui tenu notamment par l'instance de validation sociale propre à chacun de nos projets. C'est dire que tout *projet* implique tôt ou tard une reconnaissance sociale de la part de son environnement, porteuse de contrôle.

Or, dans la *citoyenneté*, il y a bien liberté et contrôle, mais inversion de l'une par rapport à l'autre. Le citoyen inscrit d'emblée sa légitimité et son action dans le cadre d'une cité bien déterminée, il accepte donc spontanément les devoirs qui lui sont assignés par cette collectivité et qui sont la condition sine qua non pour qu'il se reconnaisse appartenir à la dite cité et se sente reconnu par elle ; moyennant quoi, il pourra utiliser sa liberté d'expression et d'évolution à travers l'usage des droits qui se trouvent associés à ces devoirs.

Remarquons que la tension disparaît lorsque les deux termes *projet* et *citoyenneté* sont intégrés au sein d'une même formulation, mais, simultanément, l'idée de liberté disparaît avec elle. En effet, en cherchant à profiler un nouvel espace social porteur d'un nouveau lien social entre les citoyens, le *projet* de *citoyenneté* insiste davantage sur le nouveau contrôle social susceptible d'être mis en place pour que les citoyens cessent, de fait, d'être des vagabonds, des exclus, des marginaux. Ainsi en est-il de la *citoyenneté* européenne.

C'est en conséquence à partir de ce double détour historique et sémantique que nous pouvons maintenant reformuler notre question en ces termes : *qui est responsable de l'orientation dans une culture du projet et de la citoyenneté ?*

UNE DOUBLE DIMENSION ÉTHIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Ainsi reformulé, notre questionnement produit un rapprochement étrange entre deux sortes de préoccupations. D'un côté, un enjeu juridico-moral : qui est responsable de l'orientation ? Qui se trouve prêt à en assumer tous les déboires ? Cet enjeu nous renvoie à la dénonciation d'éventuels coupables : qui sont les responsables de l'orientation ? Les parents ? Les enseignants ? Les conseillers d'orientation ? Les élèves eux-mêmes ? À ce premier enjeu d'ordre moral s'en superpose un second de nature pédagogique, qui reprend la tension explicitée plus haut : puisque l'orientation n'appartient à personne, mais reste une préoccupation de tout le monde, à commencer par les élèves, les premiers concernés, comment la penser dans le cadre d'une culture du projet et de la citoyenneté ? Il s'agit alors de définir l'orientation en fonction du paradoxe qui organise les relations entre projet et citoyenneté, l'enjeu pédagogique est donc de pouvoir situer de façon paradoxale un espace de liberté au regard d'un espace de contrôle.

Ces deux enjeux juridico-moral et pédagogique marquent les principes d'orientation un quart de siècle après la première entrée du projet à l'école dans les années 1975. En vingt-cinq ans, nous avons assisté à l'avènement d'une société de la responsabilité, celle de l'acteur, plus précisément de l'acteur-élève, qui témoigne d'une montée en puissance du volontarisme pesant sur lui : que veux-tu faire plus tard ? Sais-tu ce que tu comptes faire après tes études ? As-tu pris ta décision pour l'an prochain ? Un tel volontarisme enchaîne l'acteur dans une tyrannie de décisions à prendre ou déjà prises. De ce point de vue, le sociologue Ehrenberg le faisait remarquer dans un ouvrage récent, nous n'avons jamais été autant responsables qu'aujourd'hui, avec des justifications à donner à la moindre de nos décisions, c'est sans doute là cette nouvelle forme que revêt la citoyenneté lorsqu'elle cherche à contrôler non seulement la réalisation de nos comportements, mais aussi l'anticipation de nos intentions.

De façon concomitante à l'avènement d'une nouvelle société de responsabilités, ces vingt-cinq dernières années ont vu le déploiement d'une société beaucoup plus complexe, les mécanismes de l'orientation en sont un bon témoin. Cette complexité est grosse de contradictions à gérer. De ce point de vue, toute conduite de projet se trouve confrontée à un paquet de contradictions à élucider. S'orienter, c'est se montrer capable de faire face à cette complexité.

QUI EST RESPONSABLE DE L'ORIENTATION AUJOURD'HUI ?

Si nous faisons un rapide bilan de ces vingt-cinq dernières années qui ont vu se développer une orientation par le projet, nous pouvons facilement et rapidement constater une faible efficacité de cette prétendue pédagogie de l'autonomie par le projet. Nous avons assisté au déploiement de scénarios autour de l'aide au développement vocationnel ou de l'éducation des choix sans que les changements observés apparaissent bien manifestes, nous avons pris acte d'une démultiplication des acteurs sans que l'orientation ne s'en trouve facilitée. Alors, notre question de départ doit-elle avoir un statut de question naïve et informative sur les responsabilités en cause dans l'orientation ? Doit-elle au contraire se faire accusatrice de carences manifestes dans une société qui a pris l'habitude de traquer les responsables et de désigner des coupables ?

Sans doute, avant de nous précipiter à répondre à de telles questions, devons-nous convoquer à nouveau Jean-Jacques Rousseau qui, dans son *Émile*, identifiait trois sources principales de toute éducation : la nature, les hommes, les choses. Faisons remarquer que, pour ces trois sources, la première et la dernière ne dépendent pas directement de nous. Ce sentiment que l'éducation pourrait alors nous échapper nous avait été déjà annoncé un siècle

plus tôt, en matière d'orientation, par Pascal écrivant dans ses *Pensées* que la chose la plus importante à toute la vie était le choix d'un métier, et que seul le hasard en disposait, la coutume faisant les maçons, les soldats, les couvreurs...

Qui est donc responsable de l'orientation ? Pascal et Rousseau nous confirment que le volontarisme ambiant n'est pas le meilleur garant d'efficacité. Ils nous incitent en quelque sorte à lâcher prise. Dans ce lâcher prise, dans cette reconnaissance tout à fait contre-culturelle accordée au hasard, il nous faut accepter sans doute dans nos pratiques une cohabitation de la détermination et de l'incertitude, c'est-à-dire l'aménagement d'une tension entre l'activité volontaire et les impondérables des situations. Dans l'un de ses derniers écrits, le sociologue Castoriadis nous avait d'ailleurs prévenu d'avoir aujourd'hui à abandonner ces deux illusions produites par la modernité que sont l'autonomie pleine et entière et la maîtrise totale.

POUR CONCLURE

Qui est donc finalement responsable de l'orientation ? Vous, moi, lui, le hasard aussi. Nous sommes confrontés à une métamorphose de la question. Qui est capable d'être acteur de son orientation, c'est-à-dire qui peut assumer la capacité de cultiver cette logique paradoxale de l'aventure personnelle par le projet et de l'intégration sociale par la citoyenneté ? Nous nous sentons tous concernés par un tel questionnement, surtout depuis que l'orientation touche désormais tous les âges de la vie, mais les dispositions qui nous permettent d'accéder à ce jeu paradoxal sont très inégalement partagées. Le paradoxe lui-même se trouve menacé par une résorption dans une sorte de contrôle rampant instauré par la citoyenneté du projet qui a mis en place, pour chaque élève, un projet personnel estampillé et dûment contrôlé, pudiquement appelé garant social, ce qui est une façon d'exprimer le fait qu'il devient garant d'un placement social, la croyance étant toutefois pernicieusement entretenue que la pleine responsabilité de l'orientation incombe au porteur de projet.

À la lumière de ces derniers propos, on peut se demander si projet et citoyenneté ne représentent pas des produits explosifs, délicats à manier lorsqu'ils entretiennent entre eux une secrète connivence pour faire porter la responsabilité de l'orientation en définitive sur le seul citoyen aux prises parfois désespérées avec son projet d'orientation. ■■■